



## CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2013

Membres afférents au Conseil Municipal : 14

En exercice : 14

Membres présents à la séance : 10

Absents excusés représentés : J .M MURER représenté par M. N.LESEIGNEUR, M.A MARY représentée par Mme MAYOUD, V. ZUCCHIATTI représentée par M. A. CELERIEN

Absents excusés : E. COTTA,

Président de séance : Marie-Thérèse Mayoud, Maire

Secrétaire de séance : N. Leseigneur

La séance est ouverte à 20 h 30. Mme le Maire demande une minute de silence en hommage à Jean Claude BERGER, décédé cette semaine, et qui a fait partie de l'équipe municipale au cours de cette mandature jusqu'à sa démission pour raisons de santé.

Le compte rendu de la séance précédente du 29 août 2013 est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil.

### Administration générale :

- Le point sur les inscriptions à l'école de musique.

Les inscriptions reçues à ce jour font état d'une légère augmentation du nombre de Puysaintmartinois. Le nouveau cours envisagé pour un groupe n'est pas encore formalisé.

**Délibération : Modification des horaires des professeurs de musique** en fonction des inscriptions de l'année scolaire : Le nombre d'heures global s'élève à 19h (20h l'année passée) et se répartit de la façon suivante :

Isabelle Pavageau (piano et solfège)	9,25 h
Alain Collignon (guitare)	2,5h
Claire-Hélène Bari (flute)	5h
Myriam Picard (saxo)	1,5h
André Picard (solfège)	0,75h
<b>Total</b>	<b>19 h</b>

**Mise aux voix, la délibération est adoptée à l'unanimité.**

### Finances

#### **Délibération : DM N°3 – M14**

28000 euros étaient prévus pour les travaux d'investissement. Ce montant s'avère insuffisant. Mme le Maire propose de transférer les 2900 euros de frais d'études non utilisés en complément des travaux d'investissement.

**Mise aux voix, la délibération est adoptée à l'unanimité.**

#### **Délibération : Demande de subvention pour Travaux de Voirie 2014**

Le conseil doit effectuer sa demande de subventions cantonales. Est prévu un montant de 39140 euros pour les travaux de voirie : réfection de la rue La Grange et Fangérac

(montant financé à 40 % de 35000 € par le Conseil Général). Mme le Maire demande au conseil de se prononcer sur ce montant.

**Mise aux voix, la délibération est adoptée à l'unanimité.**

#### **Délibération : Demande de subvention Acquisition du Mobilier Médiathèque**

La Médiathèque a besoin d'un meuble pour ranger les CDs. : montant HT de l'investissement : 2646 € (subventionné à 40%). Mme le Maire demande au conseil de se prononcer sur ce montant dans le cadre de la subvention cantonale quote part Patrimoine.

**Mise aux voix, la délibération est adoptée à l'unanimité.**

#### **Urbanisme - Travaux - Voiries**

-Compte rendu de la commission travaux : Présentation de la traverse du village modifiée : abandon du cheminement piétonnier qui obligeait la mise en place de feux tricolores (passage à une voie de la partie centrale RD 6) complexe à mettre en œuvre, doublement onéreux sachant que les trottoirs y compris dans la traversée du village sont à la charge du département qui n'entendait pas les financer à 100 %. Suite à l'étude modifiée, 2 plateaux traversants sont conservés (en face de la Poste et à la hauteur rue Jules Ferry). Le plateau Jules Ferry devant être réduit, avec l'économie réalisée, il est envisagé de mettre un ralentisseur ou un plateau traversant route de Roynac. Le montant de ces travaux s'élèverait à environ 26000 euros HT. Mme le Maire envisage de demander au Conseil Général une subvention sur le budget départemental des amendes.

**Mise aux voix, la délibération est adoptée à l'unanimité.**

Après discussion sur la nécessité de ralentir les véhicules également après le rond point en direction de Cléon d'Andran, il est envisagé l'année prochaine d'étudier l'équipement le plus approprié à l'entrée du village en venant de Cléon d'Andran.

#### **CCAS :**

Mme Maurin présente l'état des actions du CCAS au sein du village et fait part de ses doutes pour la tenue de la fête de fin d'année pour les anciens, la salle des fêtes en décembre étant déjà très demandée.

#### **École - Périscolaire :**

Compte rendu des réunions concernant les rythmes scolaires.

Mme le Maire expose le résultat des réunions tenues concernant la modification des rythmes scolaires pour l'année 2013/2014 : nombre d'enfants par intervenant dans le cas de financement par la CAF, possibilité de travailler avec les associations existantes, possibilité de décaler les activités actuelles payées par les mairies dans le cadre du péri-éducatif. Pour ce qui nous concerne, les heures d'entrée et sortie nous sont « imposées » par les contraintes du transport dans le cadre du Regroupement avec Roynac, le péri-éducatif sera donc organisé dans chaque commune pour les élèves fréquentant l'école communale.

#### **Questions diverses :**

Compte rendu de la commission Associations/Communication sur la location des espaces communaux. M. Roger Beaudouin rappelle les principes sur lesquels travaille la commission : respect de l'équité entre les associations, l'attribution de subventions doit également analyser les avantages hors numéraire dont peuvent bénéficier les unes ou les autres, enfin la régularité de l'attribution d'une salle est un cas particulier qui doit être étudié comme tel.

Une réunion de travail est prévue dans 2 semaines pour continuer à avancer dans la réflexion des conditions de location des locaux communaux.

Mme le maire donne également les informations suivantes :

- Illuminations de Noël (SPIE) : pose le 26 novembre, dépose 9 janvier
- Les conseillers sont conviés à la cérémonie du 11 novembre.
- Suite à l'interjection en appel des SCI Puy Pignes et Zuco, notre avocat vient de recevoir les conclusions récapitulatives et en réplique de son confrère représentant les SCI.
- Depuis 2 semaines, la station Internet par satellite est à disposition des administrés pour qu'ils puissent tester ce moyen d'accès.

<p>L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 10. Prochain conseil le vendredi 22 novembre à 20 h 30.</p>
---